**Nature de l'épreuve en TS**

**Épreuve écrite : durée 3 heures ; coefficient 3.**

La durée totale de l'épreuve est de **trois heures.**

L'épreuve est composée de **deux parties** :

- **dans la première partie**, le candidat rédige une composition en réponse à un sujet d'histoire ou de géographie ;

- **la deuxième partie** se compose d'un exercice portant sur la discipline qui ne fait pas l'objet de la composition :

. en histoire : analyse d'un ou de deux document(s) ;

. en géographie : soit l'analyse  d'un ou de deux document(s), soit la réalisation d'un croquis d'organisation spatiale d'un territoire.

**Évaluation et notation**

L'évaluation de la copie du candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes de 0 à 20. À titre indicatif, la première partie peut compter pour 12 points et la deuxième partie pour 8 points.

**Nature des exercices**

**1. La composition**

Le candidat traite un sujet  parmi deux proposés à son choix dans la même discipline.

En histoire comme en géographie, il doit montrer qu'il sait analyser le sujet et qu'il maîtrise les connaissances nécessaires. Pour traiter le sujet choisi, il produit une réponse organisée et pertinente, comportant une introduction, plusieurs paragraphes et une conclusion.

Il peut y intégrer une (ou des) production(s) graphique(s).

Le libellé du sujet peut prendre des formes diverses : reprise partielle ou totale d'un intitulé du programme, question ou affirmation ; il peut être bref ou plus détaillé ; la problématique peut être explicite ou non.

**2. L'analyse de documents ou la réalisation d'un croquis**

L'exercice d'analyse de document(s), en histoire comme en géographie, comporte un titre, un ou deux documents et, si nécessaire, des notes explicatives. Il est accompagné d'une consigne visant à orienter le travail du candidat.

En géographie, un exercice d'un autre type peut être proposé : réalisation d'un croquis d'organisation spatiale d'un territoire.

**2.1. En histoire, l'analyse d'un ou de deux document(s)**

Le candidat doit mettre en œuvre les démarches de l'analyse de document en histoire. Il doit faire la preuve de sa capacité à comprendre le contenu du ou des document(s), à en dégager les apports et les limites pour la compréhension de la situation historique abordée. Lorsque deux documents sont proposés, on attend du candidat qu'il les mette en relation en montrant l'intérêt de cette confrontation.

**2.2. En géographie deux types d'exercices peuvent être proposés :**

- **soit l'analyse d'un ou de deux document(s).** Le candidat doit mettre en œuvre les démarches de l'analyse de document en géographie. Il doit faire la preuve de sa capacité à comprendre le contenu du ou des document(s) ainsi que les enjeux spatiaux qu'il(s) exprime(nt), à en dégager les apports et les limites pour la compréhension de la situation géographique abordée. Lorsque deux documents sont proposés, on attend du candidat qu'il les mette en relation en montrant l'intérêt de cette confrontation ;

- **soit la réalisation d'un croquis d'organisation spatiale d'un territoire, en réponse à un sujet** (dans ce cas, un fond de carte est fourni au candidat).